

COMMANDITE/ENGAGEMENT MONÉTAIRE

THÉ & Tiaras

Où l'heure du thé rencontre la haute couture

Nom de la compagnie : _____

Nom de la personne à contacter : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province: _____ Code postal : _____

Adresse courriel : _____ Numéro de téléphone : _____

Site web corporatif : _____

Veuillez cocher **une ou plusieurs** des façons suivantes d'offrir du soutien :

OPPORTUNITÉS DE COMMANDITE

- _____ Commanditaire principal (10 000 \$)
- _____ Commanditaire supporteur (2500 \$)
- _____ Commanditaire de table (750 \$) après le 13 septembre, 850 \$
- _____ Commanditaire d'une famille Starlight (250 \$)

DONS*

- _____ Don (Montant : \$ _____)
- _____ Ami de la Fondation (Dons de 250 \$ et plus) (Montant : \$ _____)
- _____ Aider à réaliser un Souhait (3500 \$ ou n'importe quel montant) (Montant : \$ _____)
- _____ Don en nature – veuillez inscrire et fournir une brève description ci-dessous :
 - Nom du produit :
 - Description du produit :
 - Juste valeur marchande (excluant les taxes) :
 - Détails de livraison :

ACHETEZ DES BILLETS*

- _____ Billet individuel (75 \$) X nombre de billets requis _____ (Montant : \$ _____)
(après le 13 septembre, 850 \$)

Veuillez émettre les chèques à l'ordre de : **Starlight Children's Foundation Canada**
1805 Transcanada
Dorval, QC H9P 1J1

Options de paiement (**encerclez un choix**) : VISA MASTERCARD AMEX CHÈQUE

Nom tel qu'il apparaît sur la carte : _____

Numéro de la carte : _____ Date d'expiration : _____ CVV: _____

Montant : \$ _____ Signature du titulaire de la carte : _____

Adresse liée à la carte : _____
(Si différente de celle indiquée ci-haut)

Afin de confirmer la réception de votre engagement,
s'il vous plaît contacter :

JESSIE NEIMAN

Coordnatrice d'événements spéciaux et de bureau
Fondation pour l'enfance Starlight Canada
1-888-782-7947 poste 1230
(À Montréal: 514-288-9474 poste 1230)
jessie.neiman@starlightcanada.org

d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 13129 5693 RR0001



Afin de garantir l'inclusion de votre soutien dans le programme de
l'événement, veuillez vous assurer que la Fondation pour l'enfance
Starlight reçoive votre engagement au plus tard le 6 octobre 2018.
Les dons seront cependant encore acceptés après cette date.

Avez-vous besoin d'un reçu aux fins d'impôt ? Oui Non

*NOTE : Les reçus aux fins d'impôt sont distribués selon les
directives de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et seront émis
après l'événement pour : le plein montant des dons monétaires
(10\$ ou plus) ; une portion de chaque billet ou table acheté ; la juste
valeur marchande des dons en nature